

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2020

N° 2020-078

**Finances – Demande de subvention au titre de la DSIL
2020 (2ème vague) pour la création de pistes cyclables –
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 24 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT,
Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER, Jean-Marc MASSE,
Joël GIRARD, Charline MARTINEAU, Adeline BOIZARD, Isabelle BRIARD,
Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET,
Nicole BRUANDET, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET.

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

Excusées :

Vanessa RICHARD, Christiane BRESSION, Marie-Anne TODESCHINI.

Pouvoirs :

Vanessa RICHARD à Nicole BRUANDET, Marie-Anne TODESCHINI à Pascal FOULON, Christiane BRESSION à Adeline BOIZARD.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE-BOUGARD.

N° 2020-078

Finances – Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 (2ème vague) pour la
Approbation et autorisation de signer

ID : 045-214502692-20200928-2020_078-DE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la préfecture du Loiret lance un deuxième appel à projets pour la dotation de soutien à l'investissement local 2020.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des thématiques de la deuxième vague DSIL 2020 relatives notamment au contrat de ruralité de renforcement de la mobilité durable, transition écologique et la cohésion sociale.

Ce projet a pour but d'accroître le maillage territorial de la commune de Saint-Ay en termes de pistes cyclables. En effet, des liaisons douces sont déjà existantes et permettent de relier le lotissement du « Rivage » au groupe scolaire.

La création de ces futures pistes cyclables permettra d'une part de relier le lotissement de la « Bretagne » au collège, de sécuriser les trajets des collégiens que ce soit par voie cyclable ou piétonne. D'autre part, elle permettra de relier le futur pôle de santé.

Un plan de déplacement de mobilités douces a été élaboré par le conseil municipal lors de la réunion du PLU.

Ce plan complète les liaisons douces existantes et prévoit notamment :

- La jonction quartier la Bretagne Sud vers le collège ;
- La jonction bibliothèque/groupe scolaire vers le quartier la Bretagne ;
- Le rétablissement du GR3 sur les bas-côtés dans sa partie effondrée sur les bords de Loire ;
- La liaison quartier est vers le pôle de santé.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- Valider le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Création et rénovation de pistes cyclables	300 000 €	DSIL	240 000 €
		Autofinancement	60 000 €

- autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du contrat de ruralité soutenu par la dotation de soutien à l'investissement local ;
- autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **29 SEP. 2020**

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

N° 2020-078

Finances – Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 (2ème vague) pour la commune de Saint-Ay
Approbation et autorisation de signer

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le



045-214502692-20200928-2020_078-DE

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la notification le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.